

PREFET DU PAS-DE-CALAIS
Direction de la Coordination, des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement
Section Installations Classées

Communes de FERQUES et RINXENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RENOUVELLEMENT ET EXTENSION D'EXPLOITATION
D'UNE CARRIERE DE CALCAIRE
PAR LA SAS CARRIERES VALLEE HEUREUSE

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 20 décembre 2017, une enquête publique est ouverte pendant 33 jours à partir du 15 janvier 2018, sur la demande de renouvellement et d'extension d'exploitation d'une carrière de calcaire, sur les communes de FERQUES et RINXENT par la SAS CARRIERES VALLEE HEUREUSE.

M. Franz QUEHEN est chargé du suivi du dossier de la SAS CARRIERES VALLEE HEUREUSE (Tél. 03.21.99.53.99).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en Mairies de FERQUES – 31, rue Elisée Clais, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et de RINXENT – 3, rue du Général de Gaulle, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h 30 ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – ICPE Autorisation. Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfecture du Pas-de-Calais – Service Installations Classées – Rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS CEDEX 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de : CAFFIERS, FIENNES, HARDINGHEN, LANDRETHUN-LE-NORD, LEUBRINGHEN, LEULINGHEN-BERNES, MARQUISE, RETY et WIERRE-EFFROY.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de FERQUES du 15 janvier 2018 au 16 février 2018 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de FERQUES ou les formuler à M. Aimé SERVVRANCKX, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- le lundi 15 janvier 2018 de 9 h à 12 h
- le mardi 23 janvier 2018 de 14 h à 17 h
- le jeudi 1^{er} février 2018 de 9 h à 12 h
- le samedi 10 février 2018 de 9 h à 12 h
- le vendredi 16 février 2018 de 14 h à 17 h

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 15 janvier 2018 au 16 février 2018, à l'adresse suivante : [http:// www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – ICPE Autorisation – Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de FERQUES ainsi que dans les mairies précitées.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique - ICPE Autorisation, les informations relatives à ce projet.